

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS
DECATHLON x ASICS
« GAGNE TA TENUE ASICS 2023 »

Article 1 : Organisation

La société DECATHLON France, société par actions simplifiée , au capital de 30 037 000,00 € Euros immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille sous le n° 500 569 405 dont le siège social est situé au 4 boulevard de Mons, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ (ci-après désignée la "Société organisatrice") organise du 26 mai au 18 Juin 2023 inclus, un jeu-concours avec obligation d'achat, intitulé «GAGNE TA TENUE ASICS 2023».

Le jeu-concours est ouvert à toute personne majeure domiciliée en France métropolitaine (hors Corse), à l'exception des membres du personnel de la Société organisatrice et de celui de ses sociétés affiliées. Chacun des membres d'un même foyer est autorisé à participer au jeu à raison d'une participation maximum par personne. Un même participant ne pourra gagner qu'un seul lot.

La participation au Jeu implique l'acceptation du participant, sans aucune réserve, du présent règlement et du principe du Jeu. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner.

Article 2 : Présentation et participation au jeu

Le jeu est organisé du 26 mai au 18 Juin 2023 inclus sur le site

<https://jeu.decathlon-tennis.com/jeu-asics-2023>

Pour participer au tirage au sort et tenter de gagner une tenue complète

(Haut+Bas+Chaussette d'une valeur de 100 euros) parmi les références suivantes :

- ASICS Match Top men 70€
- ASICS Match Polo men 75€
- ASICS Match short 65€
- ASICS Match Tank women 60€
- ASICS Game Top 50€
- ASICS Match skort 65€
- ASICS Match short 65€
- ASICS Court tennis crew sock 14€
- ASICS Court tennis ankle sock 14€
- ASICS Boy tennis top 30€
- ASICS Girl tennis top 30€
- ASICS Boy graphic tee 35€
- ASICS Girl graphic tee 35€
- ASICS Boy tennis short 40€
- ASICS Girl tennis skort 40€

, en complément des conditions définies à l'article 1 ci-dessus, chaque participant doit respecter les conditions de participation suivante :

S'inscrire sur la plateforme <https://jeu.decathlon-tennis.com/jeu-asics-2023> en uploadant sa preuve d'achat

Prendre connaissance et accepter le règlement sans réserve,

Acheter en ligne ou en magasin, une chaussure de tennis Asics parmi les modèles listés ci-après,

Modèles de chaussures tennis ASICS éligibles au jeu :

- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME TERRE BATTUE - ASICS GEL SOLUTION SPEED FF 2 NOIR 8659637
- CHAUSSURE DE TENNIS HOMME MULTICOURT - ASICS GEL SOLUTION SPEED FF 2 BLEU MARINE 8806284
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME MULTICOURT - ASICS GEL RESOLUTION 9 GRIS VERT 8805862
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME MULTICOURT - ASICS GEL GAME 8 NOIR BLANC ROUGE 8806282
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME MULTICOURT - ASICS GEL RESOLUTION 9 BLANC NOIR 8805860
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME MULTICOURT - ASICS GEL CHALLENGER 13 NOIR BLANC 8768077
- CHAUSSURES DE TENNIS FEMME MULTICOURT - GEL GAME 9 BLEU CLAIR 8807210
- CHAUSSURES DE TENNIS ENFANT ASICS GEL RESOLUTION JR 8806255
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME TERRE BATTUE - ASICS GEL CHALLENGER 13 NOIR BLANC 8806290
- CHAUSSURES DE TENNIS ENFANT MULTICOURT - GEL GAME MARINE SILVER 8806254
- CHAUSSURES DE TENNIS FEMME TERRE BATTUE - GEL GAME 9 BLANC PARME 8807220
- CHAUSSURES DE TENNIS FEMME MULTICOURT - GEL RÉOLUTION 9 BLANC PARME 8807214
- CHAUSSURES DE TENNIS FEMME MULTICOURT - SOLUTION SPEED FF BLANC PARME 8807213
- CHAUSSURE DE TENNIS HOMME MULTICOURT - ASICS GEL SOLUTION SPEED FF 2 GRIS VERT 8805863
- CHAUSSURES DE TENNIS FEMME MULTICOURT - GEL CHALLENGER 13 BLEU CLAIR 8807217
- CHAUSSURES DE TENNIS FEMME TERRE BATTUE - SOLUTION SPEED FF JAUNE 8807246
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME TERRE BATTUE - ASICS GEL RESOLUTION 9 GRIS VERT 8806291
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME TERRE BATTUE - ASICS GEL RESOLUTION 9 ROSE 8805873
- CHAUSSURES DE TENNIS HOMME TERRE BATTUE - ASICS GEL SOLUTION SPEED FF 2 ROSE 8805879

Article 3 : Lots

Decathlon et Asics mettent en jeu 10 tenues complètes composées d'un haut, d'un bas et d'une paire de chaussette pour un total équivalent à 100€ parmi la liste des modèles suivants :

Lots :

- ASICS Match Top men 70€
- ASICS Match Polo men 75€
- ASICS Match short 65€
- ASICS Match Tank women 60€
- ASICS Game Top 50€
- ASICS Match skort 65€
- ASICS Match short 65€
- ASICS Court tennis crew sock 14€
- ASICS Court tennis ankle sock 14€
- ASICS Boy tennis top 30€
- ASICS Girl tennis top 30€
- ASICS Boy graphic tee 35€
- ASICS Girl graphic tee 35€
- ASICS Boy tennis short 40€
- ASICS Girl tennis skort 40€

Si les lots ne pouvaient pas être distribués pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice, ils seraient perdus pour les bénéficiaires et ne seront pas réattribués.

Article 4 : Désignation du gagnant

La désignation des gagnants se fera par tirage au sort parmi les inscrits correspondant aux conditions de l'article 2. Le tirage au sort sera effectué dans un maximum de 15 jours après la clôture du jeu concours dans les locaux de l'organisateur.

Article 5 : Remise des lots

Les gagnants seront informés par mail (à l'adresse indiquée par le Participant lors de son inscription sur le site <https://jeu.decathlon-tennis.com/jeu-asics-2023> et seront contactés par la société Decathlon France pour l'expédition des lots

A défaut de réponse et d'envoi des informations nécessaires par les gagnants avant le 1er Décembre, les lots gagnés seront considérés comme perdus, et cette perte ne pourra pas ouvrir droit à une réclamation.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toute vérification utile concernant l'identité des participants et la véracité des informations fournies.

Article 6 : Responsabilité

La société organisatrice se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu sans préavis ni justification, et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

La participation à ce jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques mais également des limites d'internet notamment en ce qui concerne les performances ou les dysfonctionnements techniques, ainsi que l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels. La responsabilité de Decathlon France ne saurait être engagée de ce fait, étant entendu que l'organisateur s'engage, conformément à la Loi Informatique et Libertés à ne pas garder ou céder à un tiers le fichier des gagnants et des participants, au-delà de la mise en contact pour que les gagnants récupèrent leurs lots. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, relatif aux informations le concernant. Ce droit peut être exercé à tout moment, en écrivant à Decathlon, à l'adresse du siège mentionnée en article 1.

Article 7 : Propriété intellectuelle

Les marques citées à l'occasion de ce jeu-concours sont des marques déposées par leurs propriétaires respectifs.

Article 8 : Divers

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants. En cas de contestation seul sera recevable, un courrier en recommandé avec accusé de réception dans un délai d'un mois après la proclamation des résultats.

La société Decathlon pourra annuler ou suspendre tout ou une partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le lot au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Les données personnelles collectées lors de l'opération sont destinées à Decathlon uniquement pour l'expédition des cordages et ne seront pas transmises à un tiers, ces données seront effacées 15 jours maximum après l'expédition des lots

